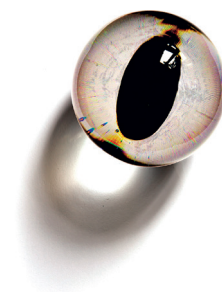


BULLETIN DE SOUTIEN - FESTIVAL ACTORAL.15



Merci de soutenir actoral !

En contribuant à hauteur de :

- 50 euros, vous financez une heure d'atelier de sensibilisation du spectateur pour 30 élèves d'une classe de seconde
- 100 euros, vous offrez 10 places de spectacle à des étudiants en art
- 300 euros, vous prenez en charge le transport d'un artiste berlinois
- 1000 euros, vous soutenez la mise en place de navettes gratuites pour acheminer le public sur les multiples lieux du festival
- 3000 euros, vous participez au financement de la revue IF qui offre une autre dimension du travail des artistes du festival
- 5000 euros, vous rendez possible une résidence d'artiste dans un établissement scolaire marseillais qui donnera lieu à une création

Pour le versement du don, vous pouvez envoyer un chèque bancaire à l'ordre du Festival actoral accompagné du bulletin à découper ci-dessous à l'adresse suivante :

Festival actoral
3, impasse montévidéo
13006 Marseille

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Charles Mesnier - Secrétaire général
04 91 37 30 27 // c.mesnier@actoral.org



Nom _____
Prénom _____
Adresse _____

Téléphone _____
Email _____

Montant du don : _____ *

*Tout don versé au festival ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 66% de son montant pour les particuliers dans la limite de 20% du revenu imposable, et à 60% de son montant à hauteur de 0,5 % du CA HT pour les entreprises.